REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 26 juin 2025

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du Conseil d'Etat

Une délégation du Conseil d'Etat et du Grand Genève se rend à Berne pour promouvoir le Projet d'agglomération de 5e génération (PA5)

98 nouveaux km d'aménagements cyclables, 5 nouveaux km de site propre pour bus, 90 arrêts de bus, 14 nouveaux ouvrages de franchissement piétons & cycles, 2100 places de stationnement vélos, 700 places P+R, 13,2 km de tronçons routiers réaménagés, l'électrification de 40 bus articulés sur batteries: telles sont les mesures du projet d'agglomération de cinquième génération (PA5) qui pourront voir le jour au bénéfice d'un co-financement de la Confédération.

Ce jeudi 26 juin, une délégation du Conseil d'Etat et du Grand Genève s'est rendue à Berne afin de présenter devant les médias et des représentants de l'administration fédérale les spécificités de l'agglomération franco-valdo-genevoise, ainsi que les mesures phares du Projet d'agglomération de 5e génération. Le Grand Genève était représenté par M. Antonio Hodgers, président du Grand Genève, M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat, et Mme Delphine Bachmann, conseillère d'Etat, ainsi que par la présidente du Conseil d'Etat vaudois, Mme Christelle Luisier Brodard, et le président du Pôle métropolitain du Genevois français, M. Christian Dupessey.

Ce déplacement rappelle l'importance de la politique d'agglomération pour les cantons comme outil de coordination, de dialogue et de soutien concret à des projets structurants. L'agglomération du Grand Genève connait un essor démographique continu depuis plusieurs dizaines d'années. Elle compte aujourd'hui près d'un million d'habitants, ce qui en fait la deuxième agglomération de Suisse après Zurich. A l'horizon 2050, différents scénarios démographiques prévoient une augmentation entre 190 000 et 400 000 nouveaux habitants. Ce dynamisme appelle un engagement fort des collectivités publiques, afin de maintenir et d'améliorer encore la qualité de vie des habitants de la région.

Au sein du Grand Genève, franchir la frontière n'est pas un voyage mais un acte anodin, un trajet de proximité. Genève, c'est un seul bassin de vie commun qui s'étend sur deux pays, la France et la Suisse. Chaque jour, des centaines de milliers de personnes traversent la frontière pour le travail, les loisirs ou pour entretenir des liens familiaux. D'où l'importance de développer des projets durables en commun. C'est en ce sens que les partenaires du Grand Genève ont signé, le 5 juin dernier, le Projet d'agglomération de 5e génération, qui comprend 56 mesures à réaliser entre 2028 et 2032, pour un montant de 536 millions de francs. Essentiellement structuré autour de projets de mobilités, ce projet d'agglomération sollicite un appui fédéral pour environ un tiers de ce programme d'investissement.

La délégation a symboliquement remis un exemplaire de ce projet d'agglomération aux représentants de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Les services de la

Confédération transmettront les résultats de leur examen technique mi 2026, tandis que la décision finale quant au cofinancement des mesures sera prise par le parlement fédéral à l'automne 2027.

- Présentation diaporama
- Version allemande

Pour toute information complémentaire au médias: Mme Emmanuelle Jaquet, cheffe du service communication et information, CHA, T. 022 327 90 80, emmanuelle.jaquet@etat.ge.ch.